

Formulaire de candidature

Nom :

Prénom :

Femme Homme

Numéro et rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Email :

Vous avez entre :

18 et 29 ans 30 et 59 ans 60 ans et plus

Dans quel domaine êtes-vous particulièrement impliqué-e ?
(une seule réponse possible)

Économique Social Culturel Éducatif Environnemental Scientifique

Déclaration d'engagement

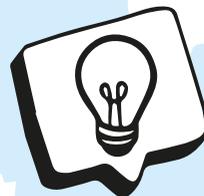
J'accepte que l'Eurométropole de Strasbourg recueille ces informations pour instruire ma candidature au Conseil de développement. Les données collectées seront communiquées à la direction de la participation citoyenne et seront conservées jusqu'à la fin du mandat du Conseil de développement en 2026. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition (sauf exceptions), de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à :

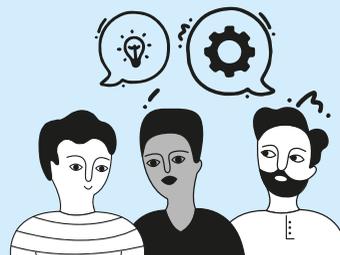
- Participer aux travaux et activités (par exemple contribuer à au moins un groupe de travail, assister aux plénières, participer à des manifestations ou démarches de terrain pour faire connaître et recueillir la parole des habitant-es et usager-ères sur différents sujets, etc.).
- Respecter les valeurs partagées qui donneront sens aux contributions de l'instance (par exemple mettre l'humain au centre des préoccupations, respecter l'expression de l'ensemble des citoyen-nes, faire preuve d'ouverture et de pragmatisme ; garder sa liberté, s'affirmer non partisan et indépendant dans l'exercice de ce mandat...).

Plus d'info : participer.eurometropole-strasbourg.eu

Date et signature



Vous souhaitez candidater ?



participer.eurometropole-strasbourg.eu

Pour candidatez, vous pouvez :

- Renvoyer le formulaire ci-contre à l'adresse postale à :
Eurométropole de Strasbourg,
Direction de la participation citoyenne
1 parc de l'Étoile - 67070 Strasbourg - Tél : 03 68 98 50 00
- Par mail à :
conseildedeveloppement@strasbourg.eu
- Ou en ligne via le QR code ci-contre :



Strasbourg.eu
eurométropole

EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG

Les citoyen-nes de l'Eurométropole ont la parole !

Rejoignez le Conseil de développement

pour la seconde partie de son mandat
(2023-2026)



Vous souhaitez
participer aux
grands enjeux de
l'Eurométropole ?
Candidatez !



welcome byzance • Juin 2023



Jusqu'au
22 septembre 2023
participer.eurometropole-strasbourg.eu



Le conseil de développement

C'est qui ?

Le Conseil de développement est composé de **95 citoyen-nés** tiré-es au sort parmi des volontaires issu-es de toutes les communes de l'**Eurométropole de Strasbourg et de Kehl**. Bénévoles et impliqué-es, les membres revendiquent leur indépendance, leur impartialité et leur neutralité.



C'est quoi ?

Le Conseil de développement est **une instance de démocratie participative**. Porteur de l'expression citoyenne, c'est un espace d'ouverture, de débats et de confrontation constructive **au service des politiques publiques et de la population**.



Pour quoi faire ?

Il est sollicité pour **éclairer les prises de décisions des élu-es** de l'Eurométropole de Strasbourg par ses suggestions, ses propositions et ses réflexions sur les sujets qui impactent la vie des citoyen-nés. Il peut également se saisir de sujets qu'il souhaite porter au débat.

Découvrez les travaux du Conseil de développement sur :



Comment ?

Le Conseil de développement définit librement ses modalités d'organisation et la fréquence de ses temps de travail.

Il bénéficie des moyens – notamment logistiques – mis à sa disposition par l'Eurométropole.

Ses membres sont désigné-es pour la durée du mandat, jusqu'en 2026.



Qui peut candidater ?



Les habitantes et habitants majeur-es de l'Eurométropole, quelle que soit leur situation (actif/active, bénévole associatif, étudiant-e, retraité-e, sans emploi...). La sélection se fera selon des critères de parité, d'âge, de domaine d'implication et de lieu d'habitation.

À l'exclusion :

- des élu-es,
- des agent-es des communes et de l'Eurométropole.

Date limite

Jusqu'au 22 septembre 2023

BIEN-ÊTRE

CLIMAT

